

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

*Décision Municipale N° DM2026\_06\_44*

**OBJET : ACCEPTATION D'UN DON DE LA PART DU CINEMA LA BOBINE**

*Le Maire de la Commune de Marignier,*

Vu la délibération numéro DEL202603\_45 du 21 mars 2026 donnant notamment délégation à monsieur le maire pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Vu l'organisation du festival Alti altitude

### DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : D'ACCEPTER** le don de 1950 € du cinéma la bobine pour la commune de Marignier.

**ARTICLE 2 :** Le Maire et le comptable public assignataire du SGC de Bonneville sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

« Certifié exécutoire » Télétransmis en Sous-préfecture Le 05/06/2026 Mis en ligne le 05/06/2026
Pour le Maire et par délégation,
<b>Virginie DESCHAMPS</b> Attachée Territoriale.



A Marignier, le 1er juin 2026

Le Maire,  
Christophe PERY

